

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DE LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES 2025 DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉCESSON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Trécesson de ce qui suit :

En raison des élections générales municipales en 2025, la date de la séance ordinaire du conseil municipal du mois d'octobre 2025 sera le mercredi 1^{er} octobre et non pas le 21 octobre, tel qu'il avait été mentionné sur le calendrier adopté le 12 novembre 2024.

Cette séance sera tenue aux mêmes lieu et heure, soit à la salle municipale Réjean-Morissette, située au 330, rue Sauvé, Trécesson, à compter de 19 h 00.

Donné à Trécesson, ce 20^e jour du mois d'août de l'année deux mille vingt-cinq.



Mario Morin
Directeur général adjoint et
greffier-trésorier adjoint